

Appel à candidature
Poste Technicien(ne) Accueil et Sensibilisation / Massif Causses Gorges
au sein du Service Accueil et Sensibilisation

Poste de catégorie B – B+

Poste vacant à compter du 1^{er} mai 2015.

Ouvert aux fonctionnaires, agents titulaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ou territoriale, par voie de détachement ou de mutation.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes se compose d'un cœur protégé de près de 950 km², et d'une aire d'adhésion potentielle de près de 3 000 km², répartis sur 152 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche.

La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public élabore actuellement avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte qui devra faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

Le tourisme constitue en Cévennes aujourd'hui la première activité économique. Le Parc national des Cévennes a toujours cherché à promouvoir l'accueil et l'offre touristique cévenols et travaille aujourd'hui avec l'ensemble des acteurs à la définition et la valorisation de la destination Parc national. Dans cet esprit, il a signé la Charte européenne du tourisme durable auprès d'Europarc, institution qui fédère 500 parcs européens. Il certifie les professionnels de son territoire qui souhaitent s'engager dans cette démarche reposant sur les principes du développement durable.

Par ailleurs, le parc abrite potentiellement une population de plus de 70 000 habitants. Leur répartition sur ses 152 communes est contrastée : zones rurales à faible densité d'une part, secteurs sous influence urbaine d'autre part. Implanté dans une région peu peuplée et soumise pendant plus d'un siècle à un exode intense, le parc connaît un désormais une dynamique migratoire positive, amorcée dans les années 90. L'établissement public mène de nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable, auprès des différents publics : adultes comme enfants, habitants comme touristes.

Il propose notamment un programme annuel de plus de 500 animations le Festival Nature avec petites randonnées, balades naturalistes ou contées, ateliers de savoir-faire, expositions, conférences, veillées...

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le (la) technicien(ne) accueil et sensibilisation est rattaché(e) au chef de service accueil et sensibilisation.

Le service Accueil et Sensibilisation rassemble 18 personnes dont 5 affectés à des massifs. Il est composé, outre le chef de service, de 4 A, 8 B, 4 C et bénéficie également de la mise à disposition par l'Education Nationale d'un service éducatif composé de 3 enseignants : 1 du 1^{er} degré à temps plein pour la partie lozérienne du parc, 1 du 1^{er} degré pour 4 heures hebdomadaires pour la partie gardoise et 1 du 2nd degré 4 heures hebdomadaires pour l'ensemble du parc.

Il a en charge notamment :

- la valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national
- la politique touristique du parc
- l'accueil et la première information des visiteurs
- les programmes d'animation et d'éducation
- la communication du Parc national, y compris institutionnelle
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans son domaine

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service Accueil et Sensibilisation, **le technicien Accueil et Sensibilisation** est affecté à l'un des quatre massifs, en l'occurrence le Massif Causses Gorges. Il fait partie de l'équipe dédiée à ce massif et animée par le délégué territorial du massif.

Pour environ 80 % du temps de travail, il impulse et met en œuvre sur le massif les missions du service Accueil et Sensibilisation en relation avec les chargés de mission thématiques concernés, garants de la cohérence à l'échelle de l'ensemble du parc, et le délégué territorial.

Il est, pour un nombre de jours défini entre le chef de service Accueil et Sensibilisation et le délégué territorial du massif, mis à disposition de ce dernier pour accompagner des projets du territoire, notamment dans le cadre des conventions d'application.

Le technicien Accueil et Sensibilisation est pour le parc l'interlocuteur des acteurs du monde du tourisme et de l'éducation à l'environnement sur le massif.

Il a en charge sur le massif :

Accueil et information des visiteurs

- l'accueil de groupes et organisation de visites
- la gestion technique et administrative des lieux d'accueil Parc de son massif le cas échéant (organisation des permanences, participation au recrutement et encadrement des saisonniers, gestion de la boutique, évaluation)
- les relations avec les relais d'information du parc au sein d'autres structures tels que les offices de tourisme et le suivi du partenariat (échanges d'informations, coordination des initiatives, approvisionnement en produits Parc national, évaluation)

Animation et éducation

- la mise en œuvre du Festival Nature : mobilisation des acteurs et des agents de l'établissement public, proposition d'animations, appui technique à leur conception et à leur réalisation, suivi des animations, évaluation et bilans ; peut être amené à réaliser des animations
- la mise en œuvre des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable en milieu éducatif en lien avec les services éducatifs : mobilisation des acteurs (enseignants, formateurs, collectifs périscolaires, agents de l'établissement public), programmation des actions et appui technique à la définition des projets pédagogiques, évaluation et bilans ; peut être amené à réaliser des animations

Valorisation des patrimoines

- la gestion technique et administrative de l'écomusée du massif : bâtiments, sites, sentiers (en propriété ou en gestion par le Parc national des Cévennes) et collections du système d'interprétation et de découverte ; montage et réalisation d'animations (notamment expositions temporaires, semaines thématiques...) et de projets (création ou rénovation de sites d'interprétation), accueil des visiteurs, animation du réseau des partenaires de l'écomusée.

Tourisme durable

- les relations générales avec les prestataires et organismes du tourisme du massif
- les relations particulières avec les prestataires du massif conventionnés avec l'établissement public (gestion de la relation contractuelle, audits, suivi et évaluation)
- la promotion de la démarche de la charte européenne du tourisme durable et de la marque « esprit Parc national » auprès des acteurs du massif
- la veille qualitative sur l'offre de randonnée et de découverte du massif et relation avec les collectivités, suivi des projets de sentiers et outils de promotion. Référent sur la veille signalétique.
- les activités de pleine nature : suivi des stations récréatives du massif et organisation des relations entre elles et l'établissement public
- la participation aux animations et promotions réalisées en partenariat avec le PNC
- Le suivi des manifestations publiques : dialogue en amont et suivi pendant la manifestation.

Pour mener à bien ses missions :

- il participe aux réunions du service Accueil et Sensibilisation dans un but de coordination et de mise en cohérence des interventions,
- il participe également aux réunions de massif animées par le délégué territorial (1 tous les 15 jours),
- il travaille en étroite collaboration avec les autres agents du massif et veille à la bonne circulation des informations et à leur éventuelle mobilisation dans les animations,
- il veille à assurer un contact régulier avec les partenaires et prestataires touristiques, culturels et éducatifs dans son territoire d'intervention.

Sur sollicitation des autres techniciens du massif et dans un volant de jours négociés par son chef de service, il participe à :

- des programmes d'acquisition de données,
- des actions menées par le parc dans d'autres domaines que l'accueil et la sensibilisation.

De nombreux déplacements sont à prévoir sur le massif (48) et à Florac (48).

Le technicien peut être aussi sollicité ponctuellement sur des projets des trois autres massifs.

Poste en résidence administrative au Villaret (Commune de Hures La Parade sur la Causse Méjean) avec une forte composante de terrain et de nombreux déplacements.

Particularités du poste

Possibilité de travail le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés en périodes d'affluence **sur les sites d'accueil du public et pour le suivi ou la réalisation d'animation.**

Compétences et aptitudes

- Bonnes connaissances en matière d'animation, médiation et valorisation du patrimoine culturel et naturel,
- Bonnes connaissances en matière d'organisation touristique,
- Bonnes connaissances sur la protection de l'environnement, les milieux naturels et espèces,
- Bonne connaissance du monde rural,
- Capacité de communication, de négociation et d'animation,
- Goût du contact, aisance relationnelle, pédagogie,
- Bonnes capacités rédactionnelles,
- Aptitude au travail en équipe,
- Esprit d'initiative et créativité,
- Sens de l'organisation,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- formation ou expérience dans le domaine de l'environnement et de la protection de la nature, ou de la valorisation et de la médiation des patrimoines, ou du tourisme
- en priorité les agents titulaires de catégorie B technique de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, par voie de détachement ou de mutation
- Permis de conduire B.

Modalités de dépôt des candidatures

Adresser **avant le lundi 18 mai 2015** une lettre de motivation et un curriculum vitae par courrier à :

Monsieur le Directeur du Parc national des Cévennes
Secrétariat Général
6 bis place du palais
48400 FLORAC

Ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante
carine.thomas@cevennes-parcnational.fr

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

Le directeur du Parc national convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner :

le jeudi 28 mai 2015

Pour ces auditions, la direction sera accompagnée du chef de service et du chef de pôle.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Marie-Hélène GRAVIER, chef du service Accueil et Sensibilisation
04.66.49.53.04 - marie-helene.gravier@cevennes-parcnational.fr

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale du Parc national des Cévennes
04.66.49.53.28 - celine.billault@cevennes-parcnational.fr